



FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-ROCH POUR LES PERSONNES ADULTES

Année scolaire 2026 - 2027

Le service de restauration scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf pendant les congés scolaires. Il peut être mis à la disposition de certaines personnes adultes : personnel, intervenants ou stagiaires de l'école, personnel municipal et élus de la commune.

Les échanges avec la mairie se feront via l'adresse mail contact@mairiesaintroch.fr

NOM : Prénom :

Statut : Enseignant - Intervenant scolaire - Stagiaire - Personnel municipal - Elu de la commune
 Autre (préciser) :

Adresse :

CP : Ville :

Mèl :

Téléphone :

Jours de fréquentation du restaurant scolaire :

Régulièrement : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Occasionnellement (indiquer la ou les

date[s]) :

Autorisation droit à l'image : Je, soussigné (Nom et prénom) autorise
l'utilisation de photos ou vidéos dans le cadre de reportages effectués par ou/et pour la municipalité de St Roch.

Date :

Signature

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le prix du repas est fixé à 7,05 € pour les adultes.

L'inscription régulière vaut engagement sur l'année ; toute modification doit obligatoirement être signalée au minimum 48 h à l'avance.

Règlement mensuel à réception de la facture. Les règlements se feront par prélèvement (fournir un RIB à l'inscription) , CB sur le site des impôts ou par virement.

Tous les paiements doivent se faire directement auprès du Trésor Public de Joué-les-Tours.

Merci de joindre une attestation de responsabilité civile.

Je soussigné(e) demande mon inscription au service de restauration scolaire. J'atteste la véracité des renseignements fournis ci-dessus.

A St Roch, le

Nom, prénom :

Signature,